

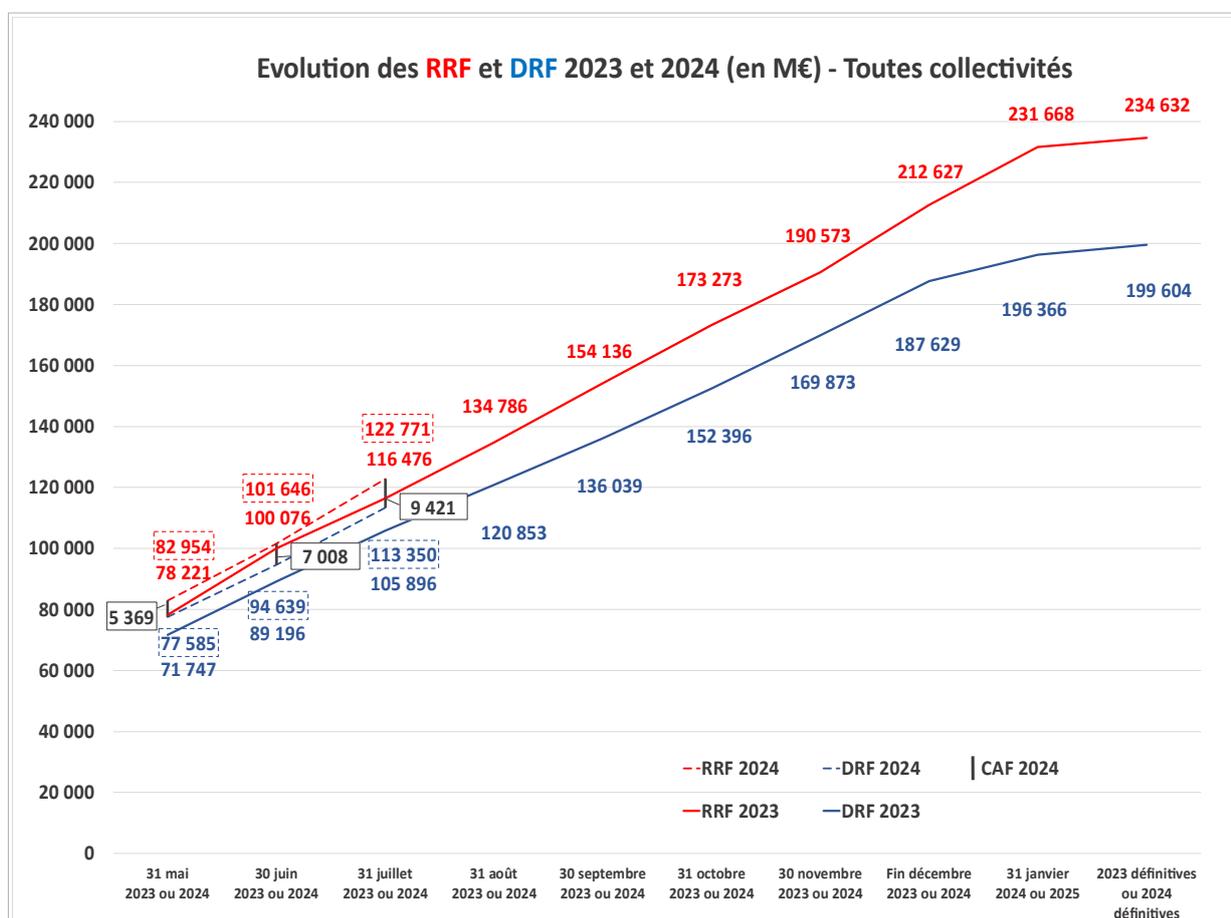
Situation mensuelle comptable des collectivités locales (SMCL)

Situation 2024 au 31 juillet 2024

Troisième Situation au titre de l'année 2024, cette SMCL est, comme toute situation précoce en cours d'année, fortement marquée par des rythmes d'enregistrements en comptabilité qui peuvent varier d'une année sur l'autre et en fonction des pratiques locales. Les résultats présentés doivent donc être interprétés avec une prudence particulière.

Recettes

Les recettes réelles de fonctionnement (RRF) de l'ensemble des collectivités locales sont **en hausse** au 31 juillet 2024 sur un an (+5,4 %, soit +6,3 Md€), liée notamment à la hausse des recettes fiscales (+3,8 %, soit +3,1 Md€).



Dépenses

Les dépenses réelles de fonctionnement (DRF) des collectivités **augmentent** (+7 %, soit +7,5 Md€), notamment sous l'impulsion des frais de personnel (+6 %, soit +2,5 Md€), des achats et charges externes (+13,3 %, soit +2,3 Md€), des subventions (+4,3 %, soit +0,4 Md€) et des charges financières (+31,5 %, soit +0,3 Md€), ainsi que des frais de séjour (+11,6 %, soit +0,9 Md€) et des aides à la personne (+4,1 %, soit +0,5 Md€) versés par les départements et les collectivités territoriales uniques (CTU) d'outre-mer.

Les **dépenses d'investissement** augmentent pour toutes les strates de collectivités : +24,5 % pour les régions, +11,2 % pour le bloc communal et +4,4 % pour les départements.

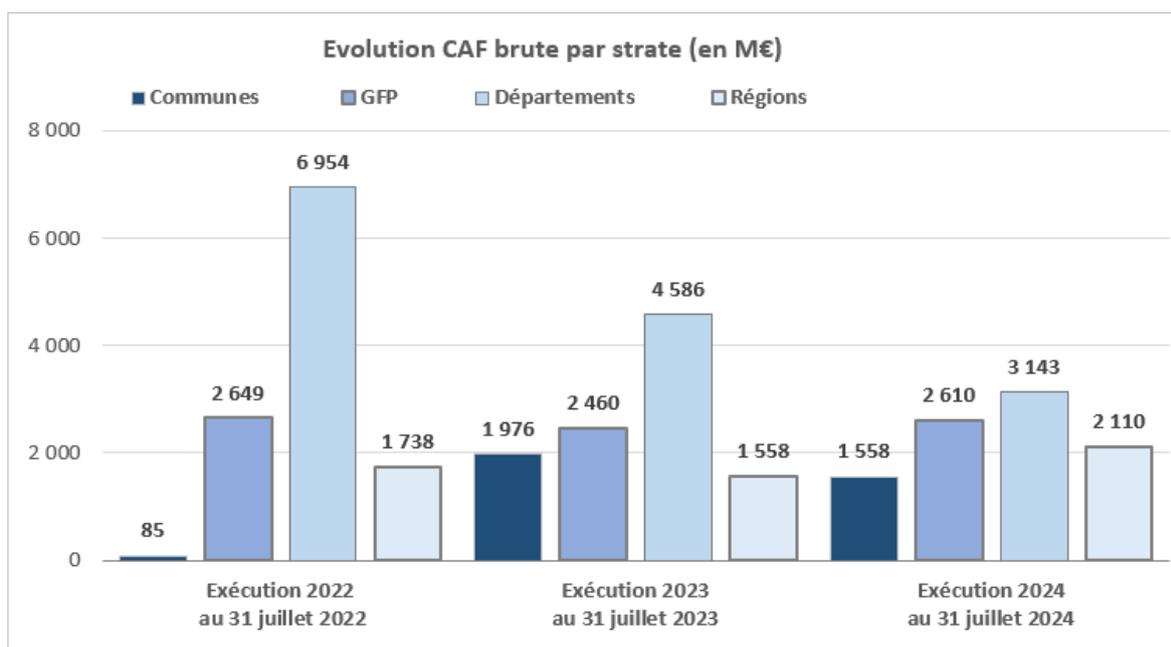
Solde

L'**épargne brute** (ou capacité d'auto financement – CAF brute) est la différence entre les recettes et les charges de fonctionnement d'une collectivité. Cette épargne brute **permet d'identifier la part de ressources restant disponible pour investir**, après paiement des charges récurrentes.

L'**épargne brute globale des collectivités locales s'élève à 9,4 Md€ au 31 juillet 2024**, en diminution par rapport à celle constatée au 31 juillet 2023 (10,6 Md€ soit -11 %).

L'épargne brute des GFP et des régions affiche un niveau supérieur à celui de 2023 à fin juillet, à la différence des communes et des départements.

Epargne brute (CAF brute) en M€	Exécution 2022 au 31 juillet 2022	Exécution 2023 au 31 juillet 2023	Exécution 2024 au 31 juillet 2024	Evolution	Évolution 2023/2022	Evolution 2024/2023
Communes	85	1 976	1 558		2227,2%	-21,2%
GFP	2 649	2 460	2 610		-7,1%	6,1%
Départements	6 954	4 586	3 143		-34,0%	-31,5%
Régions	1 738	1 558	2 110		-10,4%	35,4%
Total	11 426	10 580	9 421		-7,4%	-11,0%

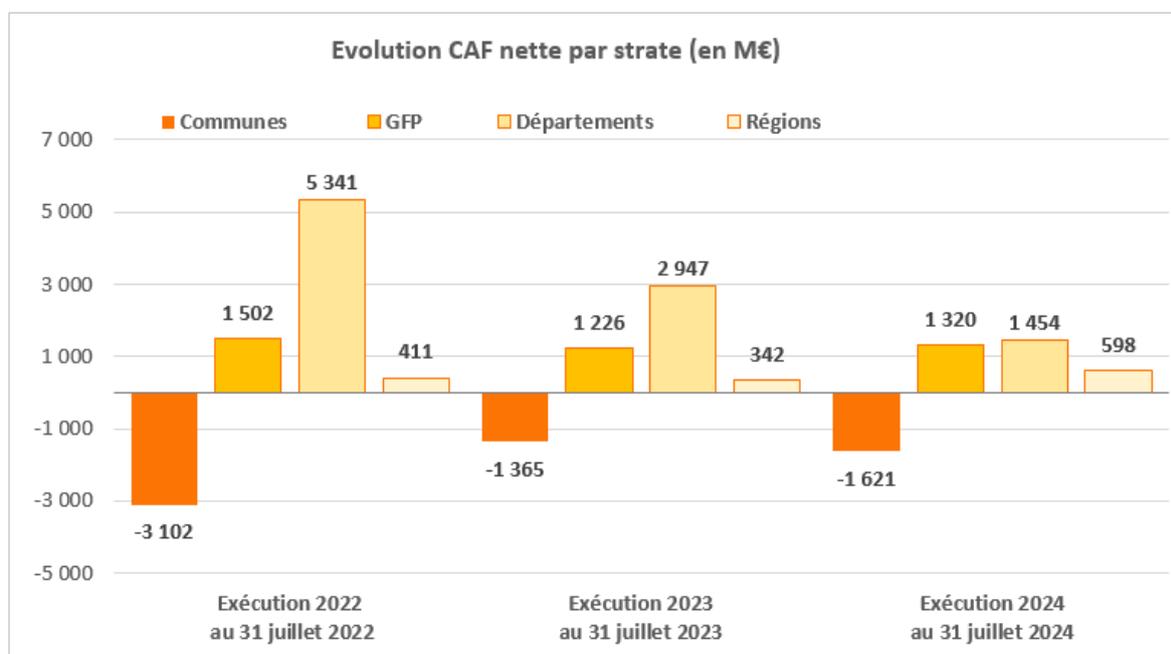


L'épargne nette (ou CAF nette) est l'épargne brute après déduction des remboursements de dettes.

L'épargne nette 2024 de l'ensemble des collectivités locales s'élève à 1,7 Md€ au 31 juillet 2024. Elle est inférieure à celle constatée au 31 juillet 2023 (3,1 Md€, soit -44,4 %).

Elle diminue sur un an pour les communes et les départements mais augmente pour les GFP et les régions.

Epargne nette (CAF nette) en M€	Exécution 2022 au 31 juillet 2022	Exécution 2023 au 31 juillet 2023	Exécution 2024 au 31 juillet 2024	Evolution	Évolution 2023/2022	Evolution 2024/2023
Communes	-3 102	-1 365	-1 621		56,0%	-18,8%
GFP	1 502	1 226	1 320		-18,4%	7,7%
Départements	5 341	2 947	1 454		-44,8%	-50,7%
Régions	411	342	598		-16,7%	74,5%
Total	4 152	3 149	1 750		-24,2%	-44,4%

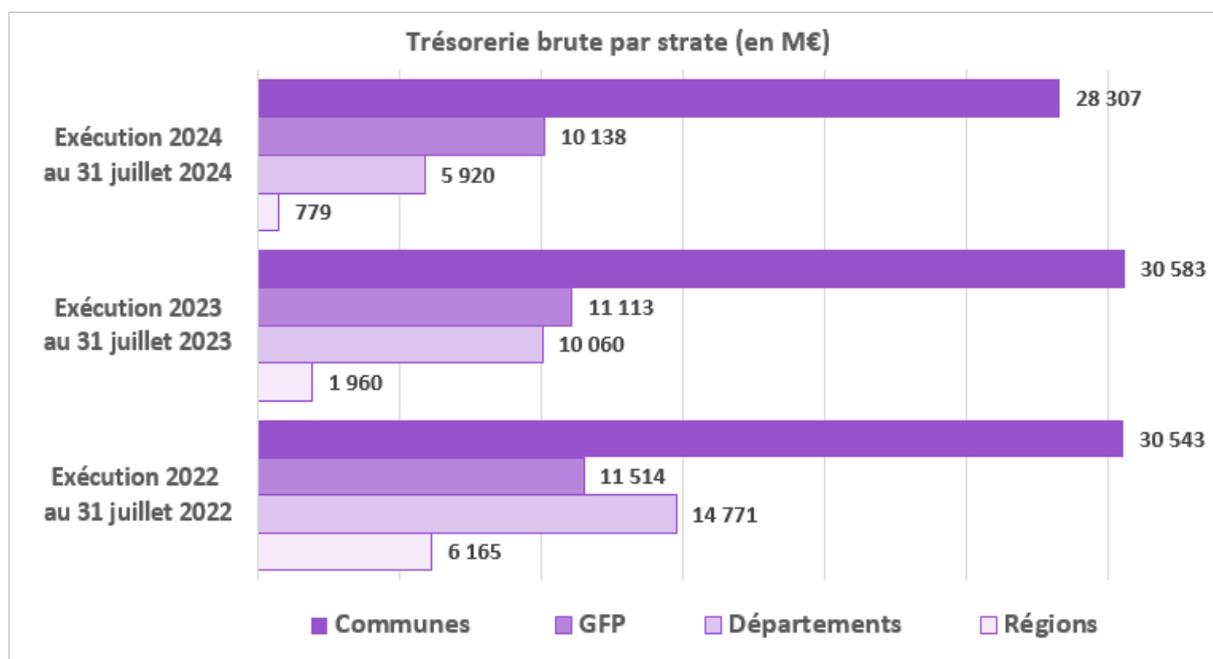


Trésorerie

La **trésorerie** correspond au montant des fonds déposés sur le compte au Trésor (compte 515).

La trésorerie des collectivités locales s'élève à 45,1 Md€ au 31 juillet 2024. Elle diminue à date par rapport à 2023 (53,7 Md€).

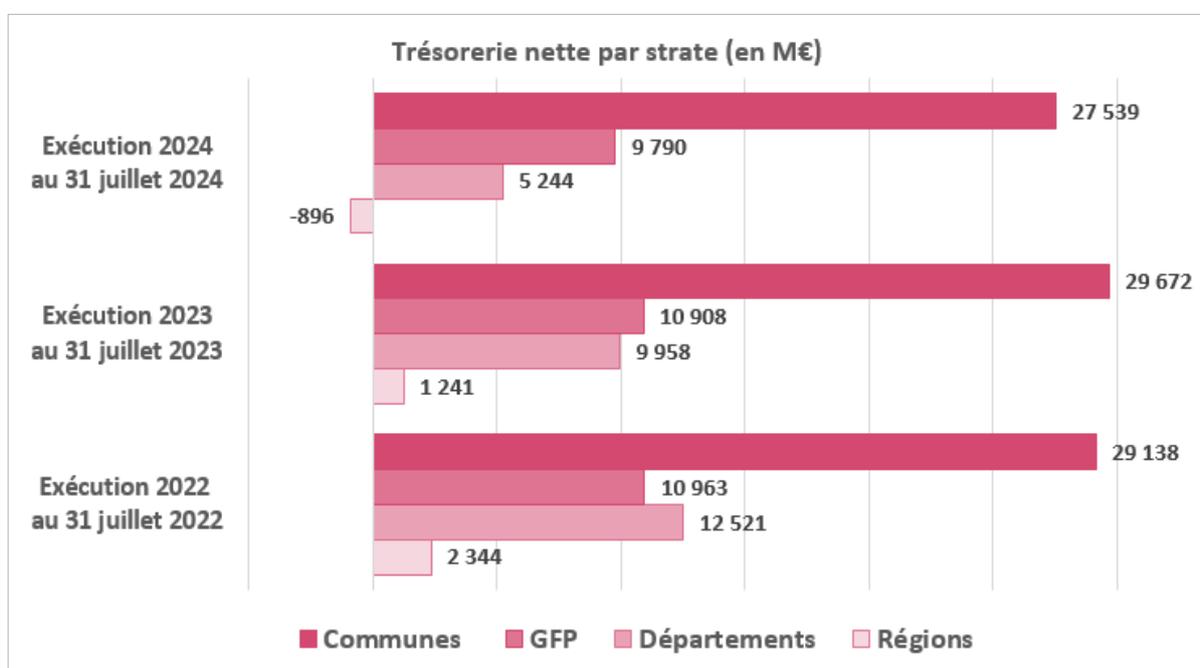
Trésorerie brute en M€	Exécution 2022 au 31 juillet 2022	Exécution 2023 au 31 juillet 2023	Exécution 2024 au 31 juillet 2024	Evolution	Évolution 2023/2022	Evolution 2024/2023
Communes	30 543	30 583	28 307		0,1%	-7,4%
GFP	11 514	11 113	10 138		-3,5%	-8,8%
Départements	14 771	10 060	5 920		-31,9%	-41,1%
Régions	6 165	1 960	779		-68,2%	-60,3%
Total	62 993	53 717	45 144		-14,7%	-16,0%



La **trésorerie nette** correspond au montant des fonds déposés sur le compte au Trésor (compte 515), déduction faite des concours financiers à court terme (lignes de crédit de trésorerie, essentiellement).

La trésorerie nette des collectivités locales s'élève à 41,7 Md€ au 31 juillet 2024, soit un niveau inférieur à celui de fin juillet 2023 (51,8 Md€).

Trésorerie nette en M€	Exécution 2022 au 31 juillet 2022	Exécution 2023 au 31 juillet 2023	Exécution 2024 au 31 juillet 2024	Evolution	Évolution 2023/2022	Evolution 2024/2023
Communes	29 138	29 672	27 539		1,8%	-7,2%
GFP	10 963	10 908	9 790		-0,5%	-10,3%
Départements	12 521	9 958	5 244		-20,5%	-47,3%
Régions	2 344	1 241	-896		-47,1%	-172,2%
Total	54 965	51 779	41 677		-5,8%	-19,5%



Remarque méthodologique

La Direction générale des Finances publiques (DGFIP), en tant que teneur de compte du secteur public local, centralise mensuellement les balances comptables de l'ensemble des collectivités dont la comptabilité est tenue par un comptable de la DGFIP. Le champ retenu est celui des budgets principaux des communes, des groupements à fiscalité propre, des départements et des régions. Le suivi infra-annuel permet de comparer les recettes et les dépenses comptabilisées sur les exercices à une date donnée.

Cette évolution infra-annuelle doit être appréhendée avec précaution car elle est impactée, d'une part, par le rythme d'encaissement par les collectivités de leurs recettes (y compris versements de l'État, notamment la dotation globale de fonctionnement (DGF)) et, d'autre part, par le rythme d'inscription en comptabilité de ces versements. Ces pratiques des collectivités peuvent varier d'une année sur l'autre, de même que la date de certains versements importants.